

Journées du CISME 2007

17 octobre 2007, Paris






Michel WEILL
Directeur Général Adjoint
ANACT



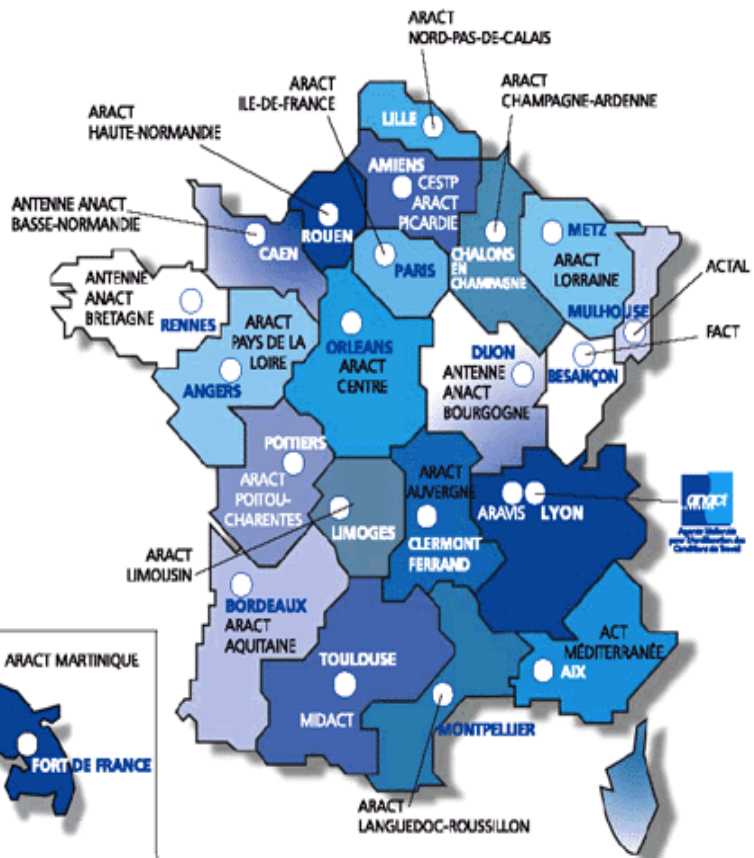
Présentation



- L'ANACT, rôle et missions 
- Le contexte général des conditions de travail après la conférence du 4 octobre dernier 
- La pluridisciplinarité et le partenariat 



LE RÉSEAU ANACT



ANACT + 25 ARACTS

- Un réseau national de proximité sur l'ensemble du territoire
- Une gestion paritaire pour les ARACT et tripartite pour l'ANACT
- Des financements publics (Etat, Régions) et privés



LE RÉSEAU ANACT:

Contrat de progrès 2004 - 2008
4 axes thématiques

Promouvoir la santé au travail

*Santé-travail-organisation
et dialogue social*

Favoriser la gestion des âges
tout au long de la vie
(axe transversal)

Développer les démarches liant
organisation, compétences et qualification

Mieux intégrer les changements technologiques
et les changements organisationnels
dans les entreprises



LE RESEAU ANACT



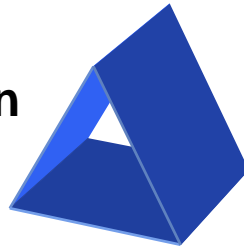
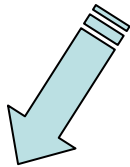
Les modes d'action

Interventions
en entreprise

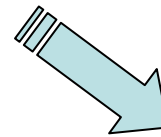


Diagnostics
Accompagnements de projets
Actions collectives

Capitalisation



Transfert



Ouvrages
Revue : Travail et Changement
Site et lettre électronique

Colloques
Formations
Formation-action



Le contexte post conférence

- Des risques professionnels sur le devant de la scène: TMS, RPS, Kcers pro
- Des modifications annoncées ou attendues de la place ou du rôle des acteurs
- Une orientation forte petites entreprises et branches professionnelles



Les risques mis en avant

- Kcers pro : au delà de la substitution un besoin de la traçabilité des expositions tout au long de la vie. Sensibilisation au CMR. L'ANACT, avec l'AFSSET, réfléchit sur les questions de cumul d'exposition
- TMS la seule approche d'une campagne de communication reste en deça des espérances mais des volontés fortes ont été affichées pour améliorer la prise en compte des CDT à la conception ex Aract PDLet son projet ergo conception
- Les RPS sont (enfin) admis par tous, la transposition de l'accord européen sur le stress devra se faire, a minima, rapidement en lien avec la négociation sur la pénibilité. Conseil scientifique sur SUMER. L'ANACT vient de publier un ouvrage sur l'approche organisationnel pour prévenir le stress

■ Des modifications annoncées ou attendues



- Au niveau national : création d'un COCT, construction d'indicateurs
- Gestion du FACT (à 4M€) confié à l'ANACT
- Contrats de prévention simplifiés (CRAM) pour les TPE
- Au niveau régional : ORST et coordination régionale poursuite des négociations , retour prévu au 30 janvier 08
- Au niveau de l'entreprise : des questions encore sur l'allongement du mandat CHSCT, la prise en charge financière par les OPCA de certaines formation SST, référentiels sous traitance, droit d'alerte des salariés
- Evolution des SST concertée

- Dynamiser l'approche CDT dans les TPE et PME
- Recourir aux branches professionnelles pour déployer les approches prévention des risques (DU et plan d'actions associés)
- La question de CHSCT territorialisés à l'instar de l'agriculture, divise encore

Pluridisciplinarité et partenariat (1/3)

- Des niveaux différents :
 - Partenariat : faire ensemble, construire des projets, des stratégies. Question de posture
 - Pluridisciplinarité : analyser ensemble. Question de point de vue
- L'ANACT avec l'OPPBTP et la CNAM nourrissent l'approche pluridisciplinaire avec le dispositif des IPRP
- Il y a peu de partenariats pour faire ensemble de la pluridisciplinarité (qq conventions IDF par ex)
- Mais de nombreuses analyses communes dans nos interventions entre CM du réseau Anact et Médecins du travail



Pluridisciplinarité et partenariat 2/3



- Des projets communs au niveau national :
 - **GIS EVREST** avec le CREAPT et quelques autres, ce projet est décisif pour connaître des évolutions de santé professionnelle des salariés soumis à la mobilité et travaillant dans des TPE
 - De la formation : vous faire partager ce que nous avons travaillé et nous faire partager ce que vous avez élaboré. Les TMS, l'évaluation des risques sont des bons projets pour le court terme



Pluridisciplinarité et partenariat 3/3

Merci de votre attention

- Au niveau local c'est c'est à dire régional votre évolution vers un acteur régional de SST facilitera le dialogue avec les ARACT. Notre force repose sur l'intervention via le diagnostic et l'accompagnement de projets dans les entreprises. Continuez de nous solliciter
- Nous développons en local de plus en plus d'actions collectives en direction des TPE. Sur la santé, l'évolution des organisations, les mutations, les compétences , la gestion des âges. La place des médecins du travail dans ces actions est d'être à nos côtés.